

Le CE d'Euro Disney dans le rouge depuis des années

C'ÉTAIT en 2005. La direction d'Euro Disney abandonnait plus de 1,5 million d'euros de créances au profit de son comité d'entreprise. La nouvelle tombe alors à pic pour le CE. Les comptes du comité présentent un déficit de 775 000 € l'année précédente et ses finances sont dans le rouge depuis de nombreuses années à la suite — déjà — de malversations financières datant des années 1990. Reste que le cadeau d'Euro Disney à son CE a de quoi étonner, alors que le groupe traverse une mauvaise passe et vient d'opérer une profonde restructuration sous l'égide de Karl Holz, son président-directeur général d'alors...

La marque aux grandes oreilles aurait-elle ainsi « acheté la paix sociale » dans une période difficile, comme le supposent aujourd'hui plusieurs délégués syndicaux minoritaires, dont David Charpentier, du syndicat FO ? Contactée à ce sujet, la direction n'a pas souhaité pour l'heure donner d'explications. Toujours est-il que malgré ce coup de pouce, le budget du comité d'entreprise a bien vite renoué avec les déficits sous toutes les majorités qui se sont succédé à sa tête.

« Cette fois, la direction a fermé les robinets »

En 2006, alors que le CE est géré par la CFTC et la CGT, 226 992 € manquent dans la caisse. En 2007, première année du mandat d'Amadou N'Diaye (CGT) à la tête du comité d'entreprise, le déficit bondit à 378 663 €. La barre est redressée, si l'on peut dire, en 2008 avec un déficit global de 59 927 €. Paru le 15 décembre dernier le bilan 2009 pesant 3 millions d'euros ne déroge pas à la règle. Seule une avance « exceptionnelle » de



VAL D'EUROPE, MAI 2007. Karl Holz qui était le président-directeur général d'Euro Disney, inaugurerait de nouvelles attractions. (FALOUR STARFACE)

500 000 € versée par la direction permet au budget d'afficher un excédent de 208 021 € sur son compte de résultat. Un chiffre qui pourrait d'ailleurs être prochainement revu à la baisse.

De source syndicale, la représentante de la direction, Karine Raynaud, a annoncé cette semaine la suspension d'une partie de cette avance. Une mesure de précaution dans l'attente d'éclaircissements judiciaires sur les récentes accusations de malversations financières au sein du CE.

Selon Raymond Myon, un ancien salarié du co-

mité, les détournements atteignent plus de 230 000 € en 2009 et auraient lieu depuis « au moins 2007 ».

L'année à venir pourrait donc être austère pour les 13 000 salariés bénéficiaires d'un comité d'entreprise désormais mis au régime sec. « Cette fois, la direction a fermé les robinets », commentait un élu à la sortie de la réunion de mardi. De son côté, David Charpentier (FO) dit s'attendre à « des restrictions dans les prestations à destination des salariés d'ici à l'été prochain ».

AURÉLIEN PEROL

Le Parisien 14 01 2010